



Ordonnance de télécom CRTC 2015-145

Version PDF

Ottawa, le 15 avril 2015

GB Tel Incorporated – Approbation provisoire d’une entente

Le Conseil **approuve provisoirement** l’entente suivante déposée en vertu de l’article 29 de la *Loi sur les télécommunications* :

Demandeur	Titre de l’entente	N° de dossier	Date de la demande
GB Tel Incorporated	Entente relative au service de fichiers d’échange d’inscriptions ordinaires	8340-G57-201503194	le 19 mars 2015

Secrétaire général